Onzième Année. — N° 23 | 20 Centimes le N°. | Samedi 25 Février 1871

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS
datent des 1er et 16 de chaque mois
et
se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois ..... 9 fr.
Un an ..... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr.,
Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX
A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS
sont reçues au
Bureau du *Journal du Lot*
et
se paient d'avance
Annonces..... 25 c. la lig
Réclames..... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
MM. Laffite et Ce, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

DE CAHORS A LIBOS.

tabl. 1	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ....	6h » matin	12h25s	5h40s
Mercuès.....	6 18	12 47	5 56
Parnac.....	6 33	1 7	6 9
Luzech.....	6 43	1 20	6 1
Castelfranc.....	7 2	1 43	6 36
Puy-l'Evêque.....	7 17	2 1	6 49
Duravel.....	7 32	2 16	6 59
Fumel.....	7 54	2 42	7 19
Monsempron-Libos.—Arrivée.	8 1	2 49	7 26

DE LIBOS A CAHORS.

tabl. 2	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
Monsempron-Libos.— Départ.	9h30 matin	5 25s	7 55s
Fumel.....	9 37	5 37	8 2
Duravel.....	9 54	6 03	8 21
Puy-l'Evêque.....	10 3	6 17	8 30
Castelfranc.....	10 17	6 41	8 48
Luzech.....	10 29	7 »	9 2
Parnac.....	10 38	7 16	9 13
Mercuès.....	10 49	7 33	9 25
Cahors. — Arrivée....	11 5	7 52	9 43

Prix des places.

de Cahors à :	1re cl.	2e cl.	3e cl.
Libos	5.80f	4.35f	3.20f
Puy-l'Evêque	3.70	2.75	2.05
Villeneuve-sur-Lot.....	8.60	6.45	4.75
Bordeaux.....	20.80	15.35	12.20
Agen	10.65	8. »	5.85
Montauban	11. »	8. »	6. »
Toulouse	16.70	12.30	9.15
Aurillac	29.30	21.45	15.50
Paris	73.70	55.53	40.55
Cette	41.35	30.75	22.70

DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA

LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)			
	Départs..	8h41 matin	9h26 matin	5h19 matin
AGEN.	Arr.....	9 59	10 28	6 44
	Dép.....	11 25	11 20	7 »
MONTAUBAN	Arr.....	1 33 soir	12 43 soir	9 3
	Dép.....	12 13	3 05	7 57
AGEN.	Arr.....	1 36	5 11	10 6
	Dép.....	2 »	6 10	» »
LIBOS.	Arr.....	3 »	7 36	» »
	Départs pour Cahors (Voir tabl. 2)			

DE CAHORS A PARIS

LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir		
	Départs .	8 9 mat.	3 3 soir
PÉRIGUEUX.	Arr.....	11 56	5 42
	Dép.....	1 40 soir	6 10
LIMOGES.	Arr	4 31	8 21
	Dép	4 55	8 30
ORLÉANS.	Arr.....	mit 43	2 38 matin
	Dép.....	mit 55	2 16
PARIS	Arr.....	3 50m	4 39
	Dép ..	1 40s	7 45s

Cahors, le 25 Février 1871

Les Négociations

Si les informations qui nous parviennent sont exactes, le chancelier impérial aurait tout-à-coup élevé, avec une insistance qu'il n'avait pas encore montrée, des prétentions à peine indiquées jusqu'alors. Il ne s'agirait plus de l'Alsace ni de la Lorraine, ni de milliards. Sur ce point, les termes du traité seraient, non pas seulement arrêtés, mais définitivement consentis de part et d'autre, et nos négociateurs étaient autorisés à croire qu'ils avaient accompli la plus importante partie de leur besogne.

C'est alors, mais alors seulement, que M. de Bismark aurait fait connaître ses nouvelles exigences, en les présentant, non pas sous la forme d'un *desideratum* admis à discussion de notre part, mais sous la forme impérieuse et brutale d'un *ultimatum*: la Prusse ne signera la paix qu'à la condition que la France acceptera, dès aujourd'hui, les bases d'un traité de Commerce avec l'Allemagne.

(Paris-Journal.)

Dépêches Télégraphiques

Le *Times* contient une dépêche de Versailles, du 22, ainsi conçue :

L'empereur Guillaume a reçu M. Thiers à la préfecture; le général Chanzy était présent. M. Thiers a fait ensuite une visite au prince royal.

» La paix est considérée comme conclue, quoique elle ne soit pas encore signée.

» Les Allemands entreront probablement à Paris sans appareil de triomphe.

» L'armée ne restera pas longtemps à Paris. »

Bordeaux, 24 février, 10 h. 15 mat.

Paris, 23 février. — Le *Moniteur* dit que le général Trochu, relevé de ses fonctions par la nomination de M. Thiers, rentre dans la vie privée.

Le service régulier du chemin de fer est rétabli entre Paris et Bruxelles; la navigation de la Seine est également rétablie entre Rouen et Paris.

Le Pape a reconnu le Gouvernement de la République française.

Bordeaux, le 23 février 1871, à 10 h. 5 m. soir.

Intérieur à Préfets.

Le Gouvernement a reçu l'avis que les négociations avec la Prusse se poursuivaient activement, mais jusqu'à ce moment aucun renseignement ne lui a été transmis sur le caractère de ces négociations.

Dès qu'il recevra une dépêche de nature à intéresser la population, il s'empressera de la lui faire connaître. Le public doit donc se tenir en garde contre les bruits contradictoire qui circulent de toutes parts et qui sont absolument dénués de fondement.

Le Ministre de l'Intérieur par intérim,
JULES SIMON.

M. Thiers

« Triste sort de notre pays, livré à tous les vents des révolutions, d'avoir tantôt dépendu de la folie d'un homme, et tantôt de la maladresse d'un parti! Heureusement la grandeur matérielle n'est pas tout, et la France, par sa grandeur morale, a retrouvé le rôle que les évènements lui avaient fait perdre: mais en présence des spectacles affligeants que nous venons d'avoir sous les yeux, faisons des vœux pour qu'il se forme en France une vraie politique de gouvernement qui, sans intérêt de dynastie ou de parti, sans entraînement du moment, sans goût dominant pour la paix ou pour la guerre, sans préoccupation exclusive, en un mot, conduite par la seule raison d'Etat, dirige les affaires du pays dans l'unique vue de sa sureté et de sa grandeur! Dieu veuille nous accorder ce bienfait, et alors la France aura ce qu'elle n'a jamais eu, au moins d'une manière durable : un sort proportionné à son esprit, à son courage, à l'immense effusion de son sang! »

(Extrait de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. 18, p. 644)

Ne dirait-on pas une page écrite en vue de notre situation d'aujourd'hui!

Et ne sent-on pas renaître la confiance, lorsqu'on voit l'homme illustre qui a formulé ces nobles pensées, tenir en main les destinées du pays.

Ce que nous voulons.

Le *Conservateur du Gers* publie les lignes suivantes. Nous les reproduisons en nous associant complètement aux pensées qu'elles expriment et qui doivent être celles de tous les bons citoyens:

« Nous ne voulons plus de révolution, de dictature, de tyrannie!

» Ce que nous voulons, c'est la liberté dans l'ordre, c'est le gouvernement de tous par tous et pour tous, qu'il s'appelle république honnête ou monarchie constitutionnelle.

» Ce que nous voulons, c'est que les minorités s'inclinent devant la volonté de la majorité librement exprimée.

» Ce que nous voulons, c'est le respect de la loi et de la justice, de la légalité et du droit.

» Nous voulons le calme dans la rue, la dignité à la tribune, la modération dans la presse, l'impartialité dans le gouvernement, la bonne foi dans l'administration, l'honnêteté dans les mœurs publiques.

» Nous voulons par dessus tout le culte de Dieu et la religion révérée, l'amour de la patrie exalté, l'honneur du pays intact et exempt des souillures démagogiques ou impies. » — A. T.

Notes parlementaires.

Le *Siècle* enregistre un bruit d'après lequel M. Magne serait proposé pour le ministère des finances, que M. Buffet insisterait à refuser.

***

Le travail des huit commissions de la 7e chambre, avance rapidement. On espère que les rapports seront prêts avant le retour des négociateurs.

***

On lit dans la *France* du 24 février :

« Ce matin, la commission d'enquête des finances s'est réunie sous la présidence de M. Casimir Perrier. Parmi les membres présents figuraient MM. de Talhouet, Martel, Pagès Duport, Lambert Ste-Croix, Léon Say, Gaslonde, Ancel, Gouin, Ducuing, de Goulard Germain, Jules de Lasteyrie, Haenjents, etc., etc.

M. Clément Laurier est venu donner à la commission des explications détaillées de l'emprunt contracté à Londres avec la maison Morgan.

Entre autres choses, il est resté acquis que M. O'Quin, le directeur de la banque de France a prêté son concours aux moyens supplémentaires employés par le gouvernement de M. Gambetta pour se procurer des ressources après l'épuisement de l'emprunt Morgan.

***

Hier, à 2 heures, la commission des finances était réunie, quand elle a reçu une lettre de M. Clément Laurier demandant à être entendu sur les attaques dont il a été l'objet, relativement aux opérations financières qui lui ont été confiées. M. Clément Laurier a été immédiatement introduit.

Il a fourni sur l'emprunt de 250 millions négocié à Londres d'assez longues explications qui ont été accueillies favorablement.

M. Laurier a produit des pièces authentiques signées des membres du comité des finances de la délégation à Tours et à Bordeaux. Il résulte de ces pièces, que l'emprunt a été contracté à des conditions moins onéreuses que le comité ne l'espérait, et que ces conditions se sont même améliorées pour le dernier solde non souscrit.

Des renseignements importants ont été fournis à la sous-commission des finances chargée de l'examen de la Trésorerie. Les délibérations de cette sous-commission continueront chaque jour, ainsi que celles des trois autres sous-commissions pour les recettes, les dépenses et les diverses allocations départementales.

***

On évalue à 150, le nombre des députés qui se sont absentés depuis dimanche soir.

Les travaux d'agrandissement de la salle des séances seront terminées probablement aujourd'hui. La tribune a dû être reculée de trois mètres pour permettre de disposer un plus grand nombre de banquettes devenu indispensable.

***

A la liste des gouvernements qui ont reconnu le gouvernement de la République française, il faut joindre les Pays-Bas, la Suède et la Norwège.

A ce propos nous sommes de l'avis de la *France*, qui, après avoir constaté que la République Française est maintenant reconnue par l'Europe entière, ajoute que, désormais, l'Europe n'a plus de prétexte à persévérer dans sa politique de non-intervention.

***

Nous lisons dans *Paris-Journal :*

Que Paris ne se montre pas trop impatient de redevenir capitale! Si l'on en croit le bruit public, il pourrait bien se voir dans l'obligation de renoncer à une de ses plus chères prérogatives, celle d'être le siège du gouvernement.

M. Thiers, on nous l'affirme, est bien décidé à un essai de décentralisation qui consisterait à transporter la Chambre hors du département de la Seine. Une forte majorité se serait déjà prononcée pour l'adoption de ce projet. Pour un grand nombre de députés que j'ai été à même de consulter à ce sujet, c'est chose faite. Il ne s'agit plus que de choisir l'heureuse ville qui aura l'honneur d'offrir son hospitalité aux représentants de la nation.

On parle de Versailles. On parle de Rambouillet.

M. Thiers tiendrait, nous dit-on pour Versailles.

Mais de Paris, il n'en veut plus entendre parler au moins quant à présent.

***

P. S. Connaissez-vous ces deux histoires que j'emprunte aux *Nouvelles?*

Me Crémieux déjeunait; il était no me arrivé au café, si nous en croyons notre *diable boiteux*.

On sonne...

C'est un billet... un tout petit billet pour Me Crémieux.

L'enveloppe est mise en morceaux et Me Crémieux, le nez armé de ses lunettes, entreprend la lecture.

Le billet en question était ainsi conçu :

« Mon cher ami,

» Je viens vous relever d'un fardeau qui depuis quelque temps pesait lourdement sur vos épaules.

» A partir d'aujourd'hui, vous cessez d'être ministre de la justice.

» Croyez à ma bien sincère amitié.

» THIERS. »

***

Aujourd'hui même M. Crémieux et sa famille quittent Bordeaux pour se rendre à Arcachon.

Le général Le Flo sortait de l'Assemblée. Un de ses aides de camp aperçoit dans la foule le général Cremer, qui devait avoir quitté Bordeaux depuis deux jours. L'aide de camp signale le général Cremer au ministre de la guerre, qui l'appelle.

— Vous ici!

— Quelques affaires à terminer m'ont retenu jusqu'à ce soir.

— Partez à l'instant même, général.

— Certainement, mais je ne partirai pas sans avoir crié : *Vive la République*!

Ce cri trouve un écho dans toutes les compagnies de gardes nationaux, qui le répètent à pleins poumons.

— Oui, répond le général Le Flô, Vive la République!... Mais aussi, vive la discipline...

Partez à l'instant.

Chronique locale

Le mouvement préfectoral

On lit dans la *Liberté*, de Bordeaux :

M. Ernest Picard sera de retour à Bordeaux, mercredi de la semaine prochaine.

Dès jeudi matin, paraîtra au *Journal officiel* le travail préfectoral, qui sera des plus complets.

Le gouvernement tient à déplacer, *avant la conclusion de la paix*, tous les préfets nommés par l'ex-dictature de Bordeaux.

Le *Constituant*, de Bordeaux, du 21 février, annonce qu'il y avait, à cette date, quarante-deux démissions de préfets.

Par arrêté en date du 24 février; et pour satisfaire aux vœux du public, M. le Ministre de l'Intérieur, a décidé que la télégraphie privée sera rétablie, à partir du 26 février, dans les département *non envahis*. La limite de la télégraphie privée sera, jusqu'à nouvel ordre, la ligne de démarcation déterminée par l'armistice.

Le Préfet du Lot,
Signé : E. BÉRAL.

Par arrêté du 24 février 1871 ont été nommées :

Me Barrès (Marie-Victoria), sœur de Vaylats, institutrice communale de 2e classe, à St-Martin-Labouval. — Mlle Bordes (Jeanne), institutrice communale de 2e classe, à Comiac.

Le Fr. F. Philippe, supérieur général des Frères de la doctrine chrétienne, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Par suite de la démission de M. Steenackers, M. Bourgoing, inspecteur-général des lignes télégraphiques, est chargé de la direction de ces lignes.

Ministère des Finances.

Emprunt de 750 millions — aux termes de l'arrêté ministériel du 19 août 1870, les porteurs de certificats de l'emprunt de 750 millions qui ne libèrent pas les termes mensuels dans les délais déterminés, sont passibles d'intérêts de retard, au taux de 5 % l'an.

Les événements survenus depuis cette époque ayant mis un certain nombre de porteurs de certificats dans l'impossibilité absolue de libérer exactement les termes échus, le ministre des finances a décidé le 15 février 1871, qu'il sera fait remise entière des intérêts de retard à tous les porteurs de certificats qui auront libéré tous les termes arriérés (y compris le terme de février), avant le 1er mars 1871, à Paris, et avant le 10 mars dans les départements.

Ministère des Finances.

Semestre au 1er mars 1871, des bons de Trésor 2-10. 3-10 et 5-10. Le 1er semestre des bons du Trésor, 2-10. 3-10 et 5-10, souscrits au mois d'Août dernier échoit le 1er mars 1871.

Les personnes auxquelles par suite des circonstances on n'a pu remettre les bons définitifs, munis de leurs coupons sesmestriels et qui ont seulement entre les mains soit un bon provisoire délivré par la caisse centrale du trésor, soit une reconnaissance à souche du Receveur des finances, sont prévenus quelles pourront, sur la repré-

sentation de ces titres et sur leur quittance, toucher dans toutes les Trésoreries générales et recettes particulières, le semestre à échoir le 1er mars prochain.

OBSÈQUES DE L'ORPHÉONISTE PAGÈS.

Discours de M. Guiraudies-Capdeville, sur la tombe de Clément Pagès.

Messieurs,

Le jeune homme que nous accompagnons à sa dernière demeure appartient à la compagnie de la mobile du Lot, qui m'avait fait l'honneur de me mettre à sa tête.

Pagès était parti avec nous pour la rude campagne que nous venons de traverser; il se faisait déjà remarquer par son dévouement, son zèle à apprendre le métier de soldat, lorsque la maladie qui l'a emporté l'obligea à regret à quitter ses compagnons d'armes qu'il aimait tant et dont il était lui aussi particulièrement affectionné. Qui nous aurait dit alors que beaucoup d'entr'eux ne devaient plus le revoir?

C'est en leur nom que je viens lui dire un dernier adieu, exprimer à sa famille la douleur que ressentira toute la compagnie d'une mort aussi prématurée et les regrets qu'elle inspirera à tous ceux qui l'ont connu.

Quant à moi qui ai vu de près ces nobles enfants dont beaucoup sont tombés au champ d'honneur, je n'en vois disparaître aucun, sans que mon cœur ne se brise, sous l'émotion de la plus vive douleur!

Discours de M. Calmels.

Mon cher M. Pagès,

Une expression suprême de regrets, au nom de l'Orphéon de Cahors, dont vous fûtes toujours l'ami sincère et dévoué; un remerciement et un adieu au nom du Conseil d'administration de la Société Orphéonique, qui vous fut toujours reconnaissant de votre zèle et de vos bons offices.

Ils sont peu nombreux autour de vous en ce moment, ceux qui eussent voulu vous apporter leur part de sympathie. Une fatalité terrible pesait sur la patrie; et, comme vous, ils sont allés se ranger sous une autre bannière où le sentiment du devoir les appelait. Amis de leur foyer, mais fidèles à l'honneur, comme vous ils ont saisi l'arme des combats pour chasser l'étranger du territoire national; et vous, vaincu par les souffrances et les maladies, plus heureux que la plupart d'entr'eux, vous êtes revenu au sein de votre famille, pour recevoir d'une mère désolée le dernier adieu.

Oh! quelle horrible tourmente a passé sur nos têtes et nous menace encore; et quel contraste douloureux, reportant seulement nos souvenirs à six mois en arrière, nous pourrions établir ici entre le présent et le passé! A ce moment, plein de jeunesse et de santé, plein de force et d'élan, vous alliez dans les contrées les plus éloignées faire acclamer le nom de notre chère cité, et prouver bien haut que les enfants du Lot savaient cultiver aussi ces arts de la paix qui furent toujours la gloire et l'éclat de la civilisation des peuples!

Quelques jours plus tard, alors que le cri de guerre retentit de tous côtés et fait bondir tous les cœurs, vous fûtes le premier à redire l'hymme guerrier de la France, et vous alliez dans les camps, sous la conduite d'un compatriote, heureux et fier lui-même de vous accompagner naguère dans vos luttes pacifiques et de vous exprimer le premier, la joie de vos concitoyens!

Aujourd'hui, vos amis gémissent dans l'esclavage, ils sont épuisés par les fatigues et les privations; ils sont dispersés comme pour cacher leur douleur; et vous voilà tout meurtri dans la tombe, perdu pour tous, courbé sous la main de celui qui nous donne l'existence ou nous la retire pour le bien de l'humanité.

Quels sujets de graves méditations! et combien la destinée des hommes et des empires est fragile!

Dieu nous garde de soulever ici le voile funèbre et sanglant de la politique; mais qu'on ne dise point: le goût des arts énerve les hommes, amollit les courages et corrompt les mœurs. Vous seriez un exemple du contraire; et votre conduite, comme citoyen et soldat, comme ami, comme fils, comme chrétien, est la meilleure réfutation de pareilles erreurs. Nul, plus que vous n'eût de l'enthousiasme et de l'énergie pour défendre le sol de la patrie; nul plus que vous, n'eût un respectueux amour pour ses père et mère; nul plus que vous n'accepta avec une piété fervente les dernières consolations de la religion, et si tous, à votre image, eussent possédé le sentiment vrai des vertus qu'inspire le culte des arts, jamais la force brutale n'eût assuré pour un moment, l'influence de la barbarie, et toujours le règne de la fraternité eut assuré le bonheur parmi les hommes.

Adieu Pagès! Jusqu'au revoir. Au milieu des agitations pénibles de la vie, nous n'oublions pas que plus tôt ou plus tard, nous allons tous vers la même demeure, et que le bonheur inaltérable d'une autre vie nous consolera des douleurs de celle que tu viens de quitter.

Lettre pastorale et Mandement

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CAHORS

Pour le Carême de 1871.

(Suite)

Sans entrer sur le terrain politique, ni examiner ce que deviendrait l'Europe avec la France de moins, ou avec la France descendant du rang élevé qu'elle occupe et réduite à l'impuissance, on voit immédiatement quel vide se produirait! Les hommes d'Etat le sondent avec épouvante. La France de moins, que deviendraient tous les grands intérêts qui sont ses clients? Qui balancerait dans le monde le règne de la force? Les inquiétudes et les susceptibilités de l'Europe qui s'éveillent, les soucis des politiques, la sympathie des peuples qui s'émeut et s'accroît, l'intérêt qui s'attache tous les jours plus vif à nos malheurs, disent assez la grande place, le rôle bienfaisant de la France, nous font espérer qu'il entrera dans les conseils des hommes d'Etat une pensée d'équité, de modération, de générosité et, disons-le, de justice pour notre pays; et que les traités qui nous seront imposés par la victoire dans l'intérêt même du vainqueur, ménageront en même temps notre honneur et notre force légitime.

Mais ce ne sont là que des motifs humains, et c'est lorsque Nous nous tournons du côté de Dieu que Nous sentons grandir notre espoir.

Depuis des siècles, nous voyons les destinées de la France, liées aux destinées impérissables de l'Eglise, et, malgré des infidélités passagères, la séparation est loin d'être consommée. Quand les Francs embrassèrent la foi, au déclin de l'empire romain, les saints du temps virent en eux « une nouvelle lumière pour tout l'occident. » Le pape Anastase II crut voir dans le nouveau royaume, « une colonne de fer que Dieu élevait pour le soutien de la Sainte Eglise. »

Leur fortune est au moins la même, et la France s'élève ou s'abaisse avec elle; menacée, quand elle est compromise, assurée, quand elle ne court aucun risque.

Depuis Clovis, jusqu'à nous, cette épée redoutable que Dieu bénissait à Tolbiac, fait désormais son œuvre: elle protége, abrite la divine faiblesse de l'Eglise, terrasse ses ennemis. La noble nation qui la porte, devient l'instrument, l'ouvrier, le soldat de Dieu en un mot, pour la diffusion de la civilisation chrétienne. *Gesta Dei per Francos*. Oui, N. T. C. F., nous ne craignons pas de le dire, la France est la gardienne de l'idée chrétienne dans le monde. Qu'elle le veuille ou non, c'est sa mission, et le secret de sa gloire. Elle n'est pas sans raison, le royaume très chrétien, *christianissimum regnum*, comme l'appelle la Liturgie en un langage singulièrement expressif.

Elle a été formée par les mains de l'Eglise imprégnée de principes et de sentiments chrétiens; elle couvre de son drapeau et défend de son épée toutes les divines et nobles choses qui ne peuvent avoir qu'un nom chrétien.

Où trouver comme chez elle ce sens de la justice et du droit? Où, cette grandeur, cette noblesse, cette délicatesse à la fois cette élévation d'âme, cette clémence envers les vaincus, cette manière de guerroyer qui fit des chevaliers non moins sans peur que sans reproche: où plus d'héroïsme, où enfin cette douceur et politesse exquise des mœurs, qui sont, il faut bien le reconnaître, la fleur de la charité?

Qui, N. T.-C. F., montra plus de dévouement pour toutes les saintes causes, fut, comme la France, le chevalier des petits, des faibles et des opprimés? Nulle part enfin, la vertu caractéristique du christianisme, la charité qui est bien la vertu indispensable aux temps modernes, ne fut plus expansive. C'est de ses rivages que partent plus nombreux les pionniers de la civilisation et de l'Evangile, et son sol généreux produit comme nul autre des milliers de cœurs avides de sacrifice, qui se consacrent au soulagement de toutes les douleurs et payent souvent de leur vie le droit de faire du bien.

Ah! sans doute elle a eu ses heures d'oubli, et d'étranges défaillances. Mais, même en ses erreurs, on trouve quelque chose de noble et de grand, comme un rayon, un souvenir de sa mission, et la réflexion venue avec le calme, et Dieu aidant, elle reconnait ses torts et reprend le rôle que lui a assigné la Providence.

Nous subissions, N. T.-C. F., une de ces crises d'égarement, et l'avertissement du Ciel nous est venu. Car il y a dans le soudaineté du coup, dans les effets qu'il produit, nous l'allons voir, la révélation d'une pensée bienfaisante. C'est une épreuve où Dieu nous instruit d'une *manière souveraine et digne de lui*. La leçon est sévère, mais pleine de lumière, c'est le phare allumé par une main amie, qui nous montre en même temps et l'écueil et le port.

Elle était haute et en apparence solide et digne d'envie la place qu'occupait la France il y a quelques mois. Immenses étaient ses richesses, incomparable la splendeur de ses villes et de ses monuments, inconnus jusque-là le bien-être de ses habitants, l'aisance et le luxe de leurs demeures. C'était une prospérité matérielle comme elle n'en avait jamais vue, développée pendant une longue paix, par les ressources d'un sol inépuisable, la vive intelligence de son peuple et le progrès merveilleux des sciences depuis près d'un siècle. La gloire militaire ne lui avait pas manqué: mais c'est surtout dans les lettres et les arts, dans les industries de la paix qu'elle avait jeté un vif éclat et était devenue comme la reine du monde.

Nous étions arrivés au comble de la prospérité, mais les hauts sommets donnent facilement le vertige. *Quanto altior, tanto périculosior*, dit saint Augustin. Plus on est elevé et plus on court de dangers. Et Bossuet, dans une page admirable que nous tenons à mettre sous vos yeux, énumère et résume, en un langage égal à la grandeur du sujet, ce danger d'une haute fortune.

» Les grandes prospérités nous aveuglent, » dit-il, nous transportent, nous égarent, nous » font oublier Dieu, nous même et les senti- » ments de la foi. De là naissent des monstres » de crime, des raffinements de plaisir; des » délicatesses d'orgueil. Cependant, ajoute t-il » plus loin, il ne faut pas se flatter, les plus » expérimentés dans les affaires font des fautes » capitales. Mais que nous nous pardonnons » aisément nos fautes, quand la fortune nous les » pardonne! Et que nous nous croyons » bientôt les plus éclairés et les plus habiles, » quand nous sommes les plus élevés et les plus » heureux! Les mauvais succès sont les seuls » maîtres qui peuvent nous reprendre utilement » et nous arracher cet aveu d'avoir failli, qui » coûte tant à notre orgueil. Alors quand les » malheurs nous ouvrent les yeux, nous repas- » sons avec amertume sur tous nos faux pas: » nous nous trouvons également accablés de ce » que nous avons fait et de ce que nous avons » manqué de faire, et nous ne savons plus par » où excuser cette prudence présomptueuse qui » se croyait infaillible. Nous voyons que Dieu » seul est sage..... »

Qu'ajouter, N. T.-C. F., à de telles pensées, à des vérités si claires enseignées avec une si grande autorité par un si mâle génie. Il y a là toute notre histoire contemporaine si nous savons la lire. La lumière brille, elle éclate: et, à la lueur que répand cette grande parole chrétienne, nous voyons nos oublis, nos illusions, nos égarements, notre vaine confiance, notre orgueil enfin, et les châtiments qui les ont suivis, et les utiles leçons que nous en pouvons retirer.

Oui, notre prospérité nous avait fait *oublier Dieu et nous même, et les sentiments de la foi*. Nous mettions en elle tout notre bonheur, toute notre joie, notre cœur tout entier. Dieu n'y avait plus de place, et il a touché de sa main cet édifice qui s'est écroulé en un instant, et nos richesses ont été balayées comme les feuilles par les ouragans d'automne. Heureux! si ce fracas d'un empire qui tombe, si cette fragilité des biens qui passent, nous font penser à celui qui seul est immuable, nous donnent le désir et le goût des biens éternels.

Oui, N. T.-C. F., nous avions oublié *Dieu et les sentiments de la foi*, en mettant dans cette prospérité toutes nos espérances, je n'ose dire du temps et de l'éternité, bien que ce soit vrai, de beaucoup, mais au moins toutes nos espérances du temps.

Nous considérions avec complaisance le haut rang de la France, son influence sur la marche des affaires, elle n'avait qu'à parler; nos armées étaient admirablement organisées, nos soldats vaillants, leurs chefs habiles; nos armes perfectionnées, nos canons et engins de destruction irrésistibles, les ressources et la fortune du pays inépuisables: Mais Dieu, où était-il en tout cela? Comme si jamais sans le Dieu des armées on pouvait remporter la victoire: comme s'il n'était pas le ciment indispensable à l'édifice de la fortune publique, et de la fortune privée, et le seul gardien assuré de la patrie et de nos demeures.

Il y a deux ans à peine nous vous avertissions de ce désordre, vous rappelant les mêmes vérités; hélas! nous étions loin de penser que les événements nous donneraient raison.

Nous avons enfin fini par faire des fautes que la fortune ne nous a pas pardonnées, et, Dieu manquant plus encore que le génie, à nos combinaisons politiques et militaires, les *mauvais succès, ces seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement*, sont venus nous ouvrir les yeux. Heureux si nous savons voir que Dieu seul est sage, seul grand, seul puissant, que c'est de lui que dépend la fortune des empires, lui qui les abaisse et lui qui les relève; à lui par conséquent qu'il faut s'adresser par la prière; de lui qu'il faut tout attendre par la confiance.

Louis XIV, à un des moments les plus heureux de son règne, alors que tout souriait à ses vastes et glorieux projets, écrivait pour son fils ces sages instructions qu'il oublia peut-être trop lui-même. Parlant des devoirs envers Dieu, de ceux qui ont mission de gouverner les peuples: « La première partie de la politique, dit-il, est » celle qui enseigne à le bien servir. La sou- » mission que nous avons pour lui est la plus » belle leçon que nous puissions donner.... Il » est infiniment jaloux de sa gloire, mais il s'est » mieux que nous discerner en quoi elle consiste. » Il ne nous a peut-être faits si grands qu'afin » que nos respects l'honorassent davantage, et » si nous manquons de remplir en cela ses » desseins, peut-être qu'il nous laissera tomber » dans la poussière de laquelle il nous a tirés. »

Dieu nous avait faits grands, riches, puissants, heureux, nos respects l'ont-ils honoré davantage ou plutôt ces biens n'ont-ils pas exalté notre orgueil national? Car il y a un orgueil des nations qui n'est pas moins insupportable à Dieu que celui des individus, et ils appellent l'un et l'autre les mêmes châtiments.

(La suite au prochain numéro).

GARDE NATIONALE SÉDENTAIRE.

Ordre du Commandant.

Dimanche 26 février 1871, exercice aux heures habituelles; 5e et 6e compagnie le matin, 7e et 8e compagnies le soir.

A partir du 1er mars, l'exercice aura lieu dans le même ordre, mais les heures seront modifiées ainsi qu'il suit:

2 Compagnies de 7 heures à 9 heures du matin; 2 autres compagnies de 9 1/2 à 11 heures 1/2 du matin.

Le Capitaine Adjudant-Major,
GUIRAIL.

Nos blessé et nos malades à Angers.

Tous les militaires sous-nommés sont des mobiles, sauf un qui est inscrit le dernier.

HOPITAL SAINTE-MARIE.

Berthier Jean, entré le 5 décembre sorti le 3 janvier fiévreux.

Bargner Marcelin, entré le 11 decembre; mort le 12 janvier blessé.

Malbet Guillaume, entre le 11 décembre, sorti le 10 janvier blessé.

Lagarde Jean, entré le 12 décembre, blessé.

Péhourié Gabriel, entré le 19 janvier, sorti le 24, fiévreux.

Latrade Pierre, entré le 26 décembre, sorti le 8 janvier fiévreux.

Méry André, entré le 20 janvier, sorti le 2 février, fiévreux.

Ressiergue Jean, entré le 20 janvier sorti le 24 fiévreux.

Reolieze Jean, entré le 21 janvier, sorti le 1 février, fiévreux.

Lagresse Bernard, entré le 23 janvier, sorti le 28 janvier.

Pélissier Antoine, fiévreux, entré le 24 janvier.

II AMBULANCE DE MUSÉE.

Plourié Gabriel, de Livernon, entré le 24 janvier, sorti le 10 février.

Berguignoux Pierre, d'Aynac, canton de la Capelle, 58me régiment d'infanterie, entré le 29 janvier.

Nantes, 20 février 1871.

VIAUD-GRAND-MARAIS.

Nous commencerons dans notre numéro de mardi, le *Récit complet*, des combats auxquels la MOBILE DU LOT, à pris une part si honorable.

Pour la chronique locale: A. Laytou

Dernières nouvelles

On assure, dit la *France*, que M. Thiers a émis le désir de ne nommer les nouveaux préfets qu'après en avoir conféré avec les députés de chaque département. Modifiant ainsi les errements anciens, il voudrait créer une administration départementale, dont les membres seraient bien moins les représentants de l'idée ministérielle que les défenseurs des intérêts départementaux.

C'est là un commencement de décentralisation pratique. L'avenir seul peut dire quels seront les résultats de cette tentative, nouvelle dans son application, mais que M. Léon de Malleville avait déjà proposée jadis, croyons-nous nous rappeler.

LIBRAIRIE DE J.-D. CRAYSSAC,
A CAHORS.

PARIS ASSIÉGÉ

Récit historique des siéges que cette ville a soutenus depuis CÉSAR jusqu'à GUILLAUME ROI DE PRUSSE.

Par Martin REY, ancien représentant.

Cet opuscule formera deux livraisons de 16 pages compactes, grand in-8°.

Prix 25 centimes chaque.

La première livraison est en vente. La seconde paraîtra à la fin de la Guerre.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Laytou

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J.-U. CALMETTE A CAHORS.

Dieu et les malheurs de la France, par le R. P. CAUSSETTE, vicaire-général, supérieur des prêtres du Sacré-Cœur, 1 volume in-8°, bro. 2 fr. 50 cent.; par la poste 2 fr. 85.

Notre-Dame-de-Lourdes et ses miracles récents, par l'abbé A. M. FILHOL, 1 volume in-12, bro. 1 fr. 75 cent.; par la poste 2 fr.

Manuel de la dévotion de Sainte-Germaine, par le R. P. H. André PRADEL, des frères prêcheurs, 1 volume in-18, bro. 1 fr. 50; par la poste 1 fr. 75 cent.

Entretiens théologiques sur les grandes questions du jour. — *Concile, Infaillibilité*, traité complet par le R. P. MARIE ANTOINE, missionnaire-capucin, 1 vol. in-12, 2 fr.; par la poste 2 fr. 25 cent.

Brochures politiques.

MASTIC
DE
L'ARBORICULTEUR
DE DULAC

Pour greffer à froid et cicatriser les plaies et blessures des arbres et arbustes.

S'applique à froid avec la pointe d'un couteau.

Une mention très honorable a été accordée à l'inventeur au Concours régional de Guéret, en 1869.

Prix de la boite: 60 centimes.

Se trouve à la pharmacie Lacombe, à Cahors.

MANUFACTURE DE CIERGES, CHANDELLES & BOUGIES

Cires jaunes et blanches

Blanchisserie des Cires et Fonderie des Suifs

CIERGES pour **1re COMMUNION**

EMILE VARGUES
rue du Roc
A GOURDON

BOUGIES pour **LES ÉGLISES**

Avis à MM. les Curés.

Les débris de cierges sont pris en échange à des prix avantageux. — Prix modérés. —
FABRICATION SUPERIEURE

ALTÉRATIONS DU TEINT LE LAIT ANTEPHÉLIQUE pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève **masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, gride les feux, rougeurs, boutons, efflorescences,** etc. — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, **CANDÈS et Ce**, boulevard St-Denis, 2; Cahors, à la pharmacie Vinel. — Se défier des imitations **FLACON,**